

COMMUNE DE CHANIER

Séance du 20 mars 2026

Date de convocation : 16/03/2026

Envoyé en préfecture le 21/03/2026

Reçu en préfecture le 21/03/2026

Publié le 21/03/2026

ID : 017-211700869-20260320-D202604_30-DE



Délibération N° 2026/04/030

Nombre de membres :

En exercice :	27
Présents :	26
Votants :	26
Quorum :	14

OBJET : DESIGNATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES – COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DES MARCHE PUBLICS

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de PANNAUD Eric, le Maire.

Présents : ANTONICELLI Thomas, BARON Arnaud, BERTOT Jacques, BONNIN Marylène, BOTON Monique, CANUS Daniel, CARTON Jean-Pierre, CLÉMENT Anne-Gaëlle, DAVID Claudia, DIENON Grégory, DUQUESNE Laurent, FAVEREAU Laurent, FOURNALES Sandrine, FOURRÉ Jean-Luc, GAUDIN Julie, GONCALVES Charlotte, GOINEAU Sophie, GUERIN Florian, JEAN Ludivine, LABROUSSE Marie, LA ROSA Déborah, MEGE Jennifer, MORAUD Laurent, PANNAUD Eric, PINTO DE MATOS Maud, SIAUDEAU Michel,

Excusés ayant donné pouvoir : WATTEBLED Stéphane

Secrétaire de séance : GONCALVES Charlotte

Le Conseil Municipal,

Vu le CGCT notamment les articles L.1411-5, L.1414-1 et suivants, L2121-21 et L2121-22,

Vu le code de la commande publique,

Considérant que conformément à l'article L.1411-5 du CGCT, la composition de la CAO d'une commune de plus de 3500 habitants est composée des membres suivants :

- L'autorité habilitée à signer les marchés publics, le Président,
- 5 membres titulaires et 5 membres suppléants du conseil municipal.
- Considérant que l'élection des membres titulaires et suppléants élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle.

Le conseil municipal décide de procéder à l'élection des membres devant composer la CAO à caractère permanent.

Une seule liste est présentée :

Titulaires	Suppléants
Jacques BERTOT Jean-Luc FOURRÉ Daniel CANUS Jean-Pierre CARTON Michel SIAUDEAU	Maud PINTO DE MATOS Charlotte GONCALVES Laurent DUQUESNE Jennifer MEGE Déborah LA ROSA

Il est ensuite procédé au vote ainsi qu'au dépouillement :

- Nombre de votants :
- Suffrages exprimés :

Sont ainsi déclarés élus à l'unanimité :

5 Membres titulaires

5 membres suppléants, pour faire partie avec M le Maire, Président de droit, de la commission d'appel d'offre.

Fait et délibéré en mairie, les jours et heures, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire

La secrétaire de Séance

Eric PANNAUD

Charlotte GONCALVES

